

PHI539 – Laboratoire de recherche (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2016

Vendredi, 8 h 50 à 11 h 40, local A4 - 377

Professeur : **Benoît Castelnérac**
Bureau : **A5-207**
Téléphone : **819 821-8000, poste 61380**
Courriel : **benoit.castelnerac@usherbrooke.ca**

OBJECTIF

S'initier à la recherche et préparer méthodologiquement celles et ceux qui veulent poursuivre à la maîtrise en philosophie.

CONTENU

Initiation à la recherche. Élaboration et réalisation d'un travail scientifique en philosophie. Discussion critique sur les étapes de rédaction de projet.

DYNAMIQUE DU COURS

Ce cours se destiné aux étudiants qui pensent continuer leurs études en s'inscrivant au programme de maîtrise de philosophie. C'est l'occasion d'approfondir une question en prenant l'ensemble de la session pour en faire l'exploration. Vous serez aussi appelés à réagir aux travaux de vos collègues qui présenteront l'avancement de leurs recherches.

ORGANISATION DES RENCONTRES

L'organisation des rencontres suivra la démarche habituelle de recherche en philosophie. Dans les limites des trois mois que dure cette session, vous aurez l'occasion de faire chacune des activités qui mènent à la réalisation d'un mémoire de maîtrise en philosophie : détermination des intérêts personnels de recherche; recherches bibliographiques; rédaction d'une problématique; écriture d'un petit chapitre.

ASPECTS PRATIQUES DU LABORATOIRE

Un laboratoire suppose une pratique de la recherche ainsi qu'une mise en commun des résultats obtenus. Nous passerons donc en revue les différents supports qui s'offrent aux chercheurs pour qu'ils soient plus efficaces dans leurs recherches, mais le cours insistera aussi sur la communication orale des résultats des recherches en cours. Tout en présentant les détails de la méthodologie d'un mémoire de maîtrise, le professeur jouera le rôle d'un conseiller dans les recherches des étudiants et d'un modérateur dans les discussions qui auront lieu dans le séminaire.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera selon les critères suivants: mise en application de la méthodologie présentée en cours et développement d'une réflexion personnelle sur le thème et les textes étudiés; articulation de l'argumentation dans les travaux longs; clarté et correction dans la langue écrite et parlée (une portion de 10 % pour chaque travail sera réservée à la qualité de l'expression conformément à la politique départementale sur l'évaluation de la langue).

PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION

Travaux écrits

1) Intérêts de recherche, 2 500 mots (10 %)

Expliquer votre parcours intellectuel (cours suivis, auteurs et thèmes philosophiques de prédilection; constituer un réseau lexical).

2) Bibliographie sélective de 30 entrées (15 %)

Trouver des travaux récents et scientifiques; entre 5 à 10 monographies; commander ou imprimer 10 items récents à présenter avec l'ébauche de bibliographie (articles, chapitre de livre, monographie).

3) Problématique, 3 000 mots (15 %)

Développer une problématique philosophique aussi précise que possible sur une question générale ou sur un texte d'un auteur.

4) Travail final, 10 000 mots (40 %)

Rédaction d'un court chapitre traitant un aspect de la problématique retenue : explication des aspects du problème, développement d'une argumentation, exposé des résultats.

[compter 500 mots / page]

Participation à des activités du département (10 %).

Présentations orales : aisance, clarté, préparation (10 %).

Plan de cours

À noter que les séances du 12 février et du 8 avril sont remplacées par des rencontres individuelles en vue de préparer votre problématique et votre chapitre final.

Dates	Description du contenu
8 janvier	Le laboratoire dans ses grandes lignes. Les intérêts de recherche : trouver un thème et développer un réseau lexical de recherche
15 janvier	À remettre : intérêts de recherche La bibliographie, format et organisation Comment effectuer une recherche à la bibliothèque des Sciences humaines
22 janvier	Retour sur les intérêts de recherche Travail pratique sur la bibliographie préliminaire
29 janvier	<i>Présentation des intérêts de recherche</i>
5 février	À remettre : bibliographie (ébauche) Élaborer une problématique en philosophie : questions générales, commentaire de texte, histoire de la philosophie, philosophie pratique
12 février	Rédaction de la problématique : ateliers au cours de la semaine. Les rendez-vous auront lieu pendant la semaine.
19 février	Comment organiser son travail de recherche (calendrier des séminaires et des étapes de la recherche) Les communications scientifiques : genres, méthodes et évaluation
26 février	À remettre : problématique (ébauche) Le mémoire de maîtrise: 1) structure et intention; 2) le monde de la recherche et son financement; 3) la présentation matérielle des travaux. Le chapitre du mémoire : question à traiter, méthodologie et structure du chapitre, résultats
4 mars	Semaine de relâche
11 mars	<i>Présentation des problématiques</i>
18 mars	Retour sur les problématiques
1 ^{er} avril	Rédaction du chapitre : présentation
8 avril	Rédaction du chapitre : ateliers
15 avril	<i>Présentations du chapitre</i>
22 avril	À remettre : bibliographie, problématique, chapitre (versions finales) Retour sur les projets de la session

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.